

Paris, le 1^{er} mars 2024

Destinataires

Clubs affiliés
Comité Régionaux
Comité Départementaux
Comité Directeur

*Réf : JB/DMB/AA/2024-073
Pôle Administration Générale/Service juridique
Dossier suivi par Alexandra Agnus (tel : 01.48.01.24.83)
Objet : Contrôle d'honorabilité*

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Dans le cadre de la mise en place du contrôle d'honorabilité au sein de la Fédération Française de Gymnastique depuis le 1^{er} janvier 2021, nous vous rappelons que l'ensemble des dirigeants, entraîneurs bénévoles et juges de votre structure sont soumis à celui-ci.

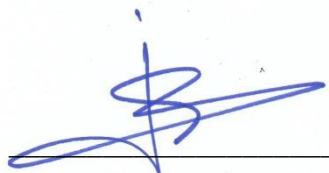
Vous connaissez l'engagement de la Fédération pour la protection des gymnastes et la lutte contre toute forme de violence, dont le contrôle d'honorabilité fait partie intégrante. La sécurisation de nos pratiques nécessite le concours de toutes les associations affiliées à la Fédération.

Nous vous transmettons, ci-joint, une fiche récapitulative sur ce sujet.

Afin que cette démarche puisse aboutir, j'attire votre attention sur la nécessité de renseigner des données strictement identiques à celles figurant sur l'acte de naissance des personnes de votre structure concernées par le contrôle d'honorabilité.

L'ensemble des informations relatives au contrôle d'honorabilité ainsi qu'un tutoriel et une fiche explicative sont disponibles sur le site internet fédéral [en cliquant ici](#).

Sachant pouvoir compter sur votre engagement, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleures salutations.



James Blateau
Président